

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 16 SEPTEMBRE 2008**

Délibération
n° 2008.09.63.B

**Camping
communautaire - lot
n° 2 "terrassements -
gros oeuvre": avenant
n° 1**

LE SEIZE SEPTEMBRE DEUX MILLE HUIT à 18h00, les membres du bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté 25 boulevard Besson-Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **10 septembre 2008**

Secrétaire de séance : Jean-François DAURE

Membres présents :

Philippe LAVAUD , Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Didier LOUIS, Jean-Claude BESSE, Jean-François DAURE, André BONICHON, Guy ETIENNE, Michel GERMANEAU, Jean-Pierre GRAND

Ont donné pouvoir :

Excusé(s) :

Brigitte BAPTISTE, Bernard CONTAMINE

Excusé(s) représenté(s) :

CAMPING COMMUNAUTAIRE - LOT N° 2 "TERRASSEMENTS - GROS OEUVRE": AVENANT N° 1

Par délibération n° 220 du 28 juin 2007, le conseil communautaire a approuvé le lancement d'un appel d'offres pour la réalisation d'un camping à proximité du plan d'eau de Saint-Yrieix sur Charente.

La commission d'appel d'offres du 21 février 2008 a attribué le lot n° 2 « terrassement – gros oeuvre » à la société LEONARD BATIMENT – 60 rue du Capitaine Favre – 16000 ANGOULEME pour un montant de 301 478,69 € HT.

Suite à la redéfinition de l'espace cuisine, la modification des accès et la mise en place de réseaux d'évacuation supplémentaires sous le dallage sont à prévoir.

Il est nécessaire de passer un avenant n° 1 en plus value pour les travaux suivants :

- plus value de réseau EU/EV/EP	1 947,00 € HT
- plus value pour réseau fonte	1 719,06 € HT
- bouchement d'ouvertures	531,54 € HT
- création d'ouvertures dans murs béton	1 050,00 € HT

Montant total HT	5 247,60 € HT

Le montant de l'avenant n° 1 en plus value est de 5 247,60 € HT.

Vu l'avis favorable de la commission développement économique du 11 septembre 2008,

Je vous propose :

D'APPROUVER un avenant n° 1 au lot n° 2 « terrassement – gros oeuvre » confié à la société LEONARD BATIMENT – 60 rue du Capitaine Favre – 16000 ANGOULEME, ayant pour objet la réalisation de travaux supplémentaires d'un montant total en plus value de 5 247,60 € HT.

Le montant du marché est porté à 306 726,29 € HT, soit une augmentation de 1,74 % par rapport au montant initial du marché.

D'AUTORISER Monsieur le Président à signer ledit avenant,

D'IMPUTER la dépense au budget principal article 2313 - fonction 95 – opération 2008-01.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 18 septembre 2008	<u>Affiché le :</u> 19 septembre 2008